

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CORREZE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN SUR LES COMMUNES DE CHASTEaux, LISSAC SUR COUZE ET SAINT CERNIN DE LARCHE

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE COMMUNE DE SAINT-CERNIN-DE-L'ARCHE

Indice D - Décembre 2010

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour

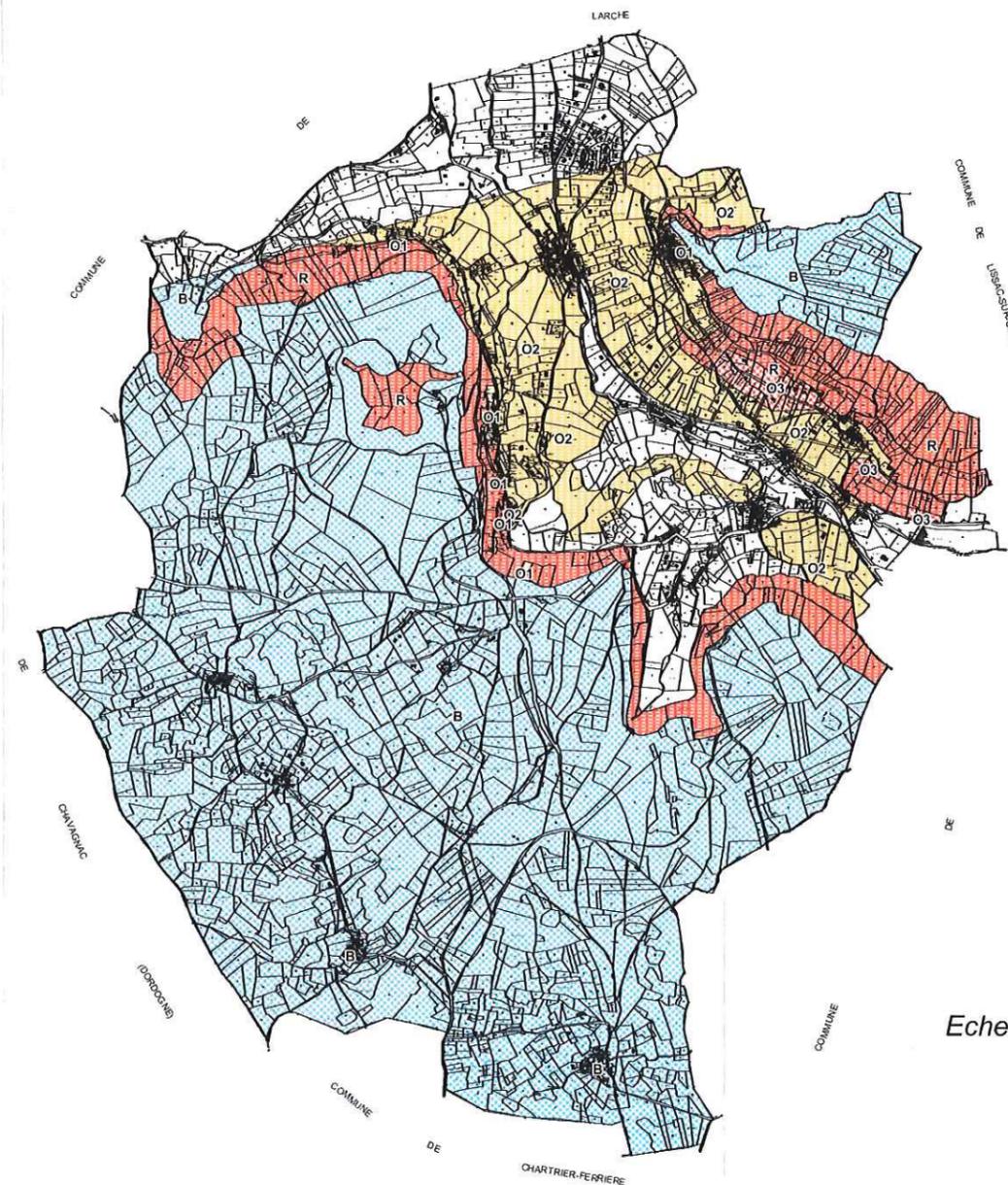
TULLE, le 06 JUIL 2011

Le Préfet,

Alain ZABULON

LEGENDE

-  Zone bleue
-  Zone orange 1
-  Zone orange 2
-  Zone orange 3
-  Zone rouge.



Echelle : 1/25 000

